



# LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

## LES DEMANDES DES ASSOCIATIONS



**#EXIT  
PLASTIQUE**

# POUR UN TRAITÉ MONDIAL RÉELLEMENT EFFICACE POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE

- **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation appellent la France et l'Union européenne à défendre un texte contraignant et ambitieux, qui :**
- respecte le mandat initial et couvre l'ensemble du cycle de vie des plastiques ;
  - inclut des objectifs significatifs et juridiquement contraignants à l'échelle mondiale et nationale pour réduire drastiquement la production de plastique vierge ;
  - tient compte du principe de précaution, en prévoyant l'élimination des monomères et additifs chimiques les plus problématiques ;
  - prévoit des dispositions pour réduire l'usage unique et développer les systèmes de réemploi, la recharge et le vrac ;
  - intègre des mesures de réduction des micro et nano plastiques ;
  - suit le principe de hiérarchie des modes de traitement des déchets, en priorisant la prévention, le réemploi et la réparation ;
  - soit financé par un fonds multilatéral dédié, afin d'assurer une transition juste ;
  - fasse l'objet d'un reporting harmonisé.

# POUR QUE LA FRANCE CONTINUE À APPORTER UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À LA LUTTE MONDIALE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

- **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent :**
- l'annulation des décrets de la loi Industrie Verte, notamment celui attribuant à l'usine de recyclage chimique Eastman la qualification de "projet d'intérêt national majeur" ;
  - le non-report de l'interdiction des emballages en polystyrène, prévu pour le 1er janvier 2025 ;
  - le renforcement des contrôles dans l'application de la loi AGEC, et le renforcement des effectifs des services de l'Etat ;
  - l'application des recommandations des rapports de la mission d'évaluation de la loi AGEC et du SGPE ;
  - le renforcement du soutien financier au développement du réemploi, avec un minimum de 10% du budget des éco-organismes ;
  - la mise en place de mesures contraignantes et des sanctions en cas de non-respect des obligations de réemploi pour tous les metteurs en marché ;
  - l'adoption de l'interdiction des bouteilles en plastique de petits formats et autres emballages en plastique à usage unique, comme proposé actuellement par deux propositions de loi.

# POUR QUE L'UNION EUROPÉENNE ACCÉLÈRE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE ET MONTRE L'EXEMPLE AU NIVEAU INTERNATIONAL

- **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent à la France de :**
- aller au-delà des dispositions du règlement PPWR ;
  - renforcer les moyens de contrôle de l'application de la directive SUP ;
  - défendre la suppression des exemptions prévues dans la proposition de règlement visant à prévenir les pertes de granulés plastiques industriels pour les PME qui manipulent moins de 1 000 tonnes de granulés par an et la mise en place une certification uniforme pour toutes les entreprises.